



Référentiel sur l'usage du Wi-Fi dans les établissements scolaires

publié le 25/06/2015 - mis à jour le 08/02/2016

Descriptif :

La Direction du Numérique pour l'E ?ducation (DNE) publie sur le portail éducol un référentiel Wi-Fi afin d'apporter aux différents acteurs du numérique des conseils et les éléments à prendre en compte lors de la mise en place du Wi-Fi dans les établissements scolaires.

La Direction du Numérique pour l'E ?ducation (DNE) publie sur le portail éducol un référentiel Wi-Fi afin d'apporter aux différents acteurs du numérique des conseils et les éléments à prendre en compte lors de la mise en place du Wi-Fi dans les établissements scolaires.

Le présent référentiel Wi-Fi publié en mai 2015 s'adresse en priorité aux chefs d'établissement et directeurs d'école, ainsi qu'aux collectivités territoriales.

Pour les écoles, le cadre juridique précise que :

- **le wifi peut être installé dans les écoles** et les EPLE ;
- les règles de sécurité indiquées dans la partie technique doivent être respectées ;
- il est interdit d'installer des bornes wifi dans les espaces dédiés à l'accueil, au repos et aux activités des moins de 3 ans dans les crèches, les garderies et jardins d'enfants (loi du 9 février 2015) ;
- **le conseil d'école doit être informé** avant toute nouvelle installation de borne (loi du 9 février 2015) ;
- **dans les écoles primaires, le wifi doit être désactivé lorsqu'il n'est pas utilisé pour des activités pédagogiques** (loi du 9 février 2015) ;
- **l'usage des téléphones portables est interdit pendant les cours** dans les écoles et les collèges ;
- concernant la sécurité de l'accès à internet et la protection des mineurs, la partie technique détaille les méthodes de filtrage qui doivent être mises en place :
 - protection des mineurs avec l'installation d'un filtrage de l'accès à Internet
 - respect de la loi Hadopi
 - éviter les risques de captation du signal à l'extérieur de l'établissement (technologie vulnérables aux cyber attaques) et respecter les protocoles de sécurité en s'adressant à des installateurs, techniciens qualifiés.

D'autre part, il est indiqué que l'annexe sur les radiofréquences et la santé précise qu'aucune étude n'a directement incriminé le wifi.

Documents joints

 [Cadre technique sur l'utilisation du Wi-Fi \(PDF de 1.4 Mo\)](#)
Référentiel sur l'usage du Wi-Fi dans les établissements scolaires.

 [Radiofréquences et santé : connaissances scientifiques sur le Wi-Fi \(PDF de 525.5 ko\)](#)
Référentiel sur l'usage du Wi-Fi dans les établissements scolaires.

 [Référentiel Wi-Fi sur Éduscol \(HTML de 89.9 ko\)](#)
Référentiel sur l'usage du Wi-Fi dans les établissements scolaires.

